

Erasmus+ et le continent africain

A l'occasion du **Sommet Afrique-France à Montpellier** le 8 octobre 2021, l'Agence Erasmus+ France dresse un état des lieux des coopérations en éducation et formation avec son [Bilan "Erasmus+ et le continent africain"](#).

Dans le cadre du programme Erasmus+, un volet d'actions est destiné à tisser des liens avec des établissements de formation au-delà des frontières de l'Europe. Le **budget alloué pour ce volet international est de 2,2 milliards d'euros pour la période 2021-2027, dont 40% pour les échanges avec le continent africain.**

Lors du lancement de l'Alliance Afrique-Europe en 2018, la Commission européenne a présenté la mobilité des étudiants et personnels comme une priorité pour l'investissement durable et l'emploi. **D'ici 2027, l'Union européenne devrait soutenir la mobilité Erasmus+ de 105 000 étudiants et universitaires africains.**

Renforcer les échanges d'étudiants et d'enseignants entre la France et le continent africain

Depuis 2015, le programme Erasmus+ permet aux établissements européens d'enseignement supérieur et des pays hors Europe de collaborer dans le cadre de projets de mobilité. Les étudiants peuvent obtenir une bourse Erasmus+ d'études ou de stage pour une durée de 2 à 12 mois. Les personnels peuvent partir en mobilité d'enseignement et/ou de formation pour une durée de 5 jours à 2 mois.

La demande augmente chaque année pour les mobilités entre la France et le continent africain (+12% entre 2019 et 2020). Entre 2015 et 2020, **ces échanges Afrique-France, entrants comme sortants, ont été multipliés par 4,6.** Au total, entre 2015 et 2020, **6272 mobilités** ont été financées par Erasmus+ France en provenance de ou vers **26 pays du continent africain**.¹

>> **2 815 étudiants** inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur africain sont venus étudier en France dans le cadre d'Erasmus+, et **1 588 personnels** (enseignants et administratifs) de l'enseignement supérieur ont effectué une mobilité dans un établissement français.

>> Dans le même temps, **396 étudiants et 1473 personnels inscrits en France sont partis en mobilité en Afrique.** A noter : les mobilités d'étudiants vers l'Afrique ne sont accessibles qu'à partir du doctorat.

L'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (Ensatt) et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon ont monté un projet Erasmus+ avec l'**Ecole internationale de théâtre du Bénin** et l'**Institut des arts de Bamako** au Mali. Leurs étudiants sont partis en mobilités Erasmus+ pour des résidences artistiques de plusieurs semaines afin de créer des œuvres communes. Plus d'infos sur [le site de l'ENSATT](#).

L'ISA Yncréa Hauts de France (institut de formation en agro-alimentaire et environnement) a développé un double-diplôme avec la **Kwame Nkrumah University of Science and Technology** au Ghana.

¹ Afrique du Sud, Algérie, Benin, Burkina-Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Ile Maurice, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie.

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon reçoit en Erasmus+ des étudiants de l'Institut International de l'Eau et de l'Environnement (2iE) de Ouagadougou, au Burkina-Faso.

A partir de 2021, cette action de mobilité Erasmus+ hors Europe s'ouvre aux établissements de la formation professionnelle.

ERASMUS MUNDUS, DES PARCOURS D'EXCELLENCE

Les masters Erasmus Mundus sont des formations très spécifiques, développées conjointement par des établissements d'enseignement supérieur qui partagent un domaine d'expertise. Avec des promotions d'une vingtaine d'étudiants, ces masters sont très sélectifs et offrent des bourses aux meilleurs étudiants du monde.

Depuis 2014, près de 1 016 étudiants africains ont obtenu une bourse pour intégrer un master conjoint Erasmus Mundus en Europe, dont 270 ont rejoint un master coordonné par un établissement français. Par ailleurs, 13 masters conjoints Erasmus Mundus sont délivrés conjointement par des établissements français et africains.

TEMOIGNAGES à retrouver p.19-20 du [Bilan Erasmus+ et le continent africain](#)

>> **Innocent Koffi Diezou, jeune diplômé ivoirien**, a suivi le master Erasmus Mundus « Techniques, Patrimoine et Territoires de l'Industrie » entre Paris, Padoue (Italie) et Evora (Portugal).

>> **Sara Chergaoui, doctorante marocaine**, a suivi un master Erasmus Mundus sur l'ingénierie des membranes, sur deux ans entre Montpellier, Toulouse, Prague, Louvain et Lisbonne.

Développer les coopérations entre établissements africains et européens

Hors Europe, Erasmus+ contribue à structurer les universités. Des projets de partenariat soutiennent la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires du voisinage de l'Est et du Sud de l'Europe, des Balkans occidentaux, de l'Asie Centrale, de la Russie, de l'Asie, de l'Amérique latine, d'Iran, d'Irak, du Yémen et des pays de la zone Afrique-Caraïbe-Pacifique.

INNOVATION PEDAGOGIQUE

Les projets de renforcement des capacités soutiennent la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur et visent à renforcer les liens entre établissements de formation et entreprises. Ils perçoivent une subvention Erasmus+ allant jusqu'à 1 million d'euros pour trois ans. **Entre 2014 et 2020, 1 700 établissements de la zone Afrique-Caraïbe-Pacifique, d'Afrique du Sud et des pays du sud de la Méditerranée ont bénéficié de fonds Erasmus+ dans le cadre de ces projets.**

L'Université de Technologie de Troyes (UTT) a mené deux projets avec des établissements africains, notamment l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé au Cameroun, puis au Sénégal et au Togo, pour les accompagner et structurer leur offre de formation d'ingénieur répondant à des standards internationaux sur le marché du travail.

L'Université de Strasbourg coopère avec des universités au Maroc et en Egypte, des centres de recherche et des entreprises pour améliorer la qualité des **formations aux métiers de l'énergie solaire.**

ECHANGES DE PRATIQUES

Impliquant au moins trois établissements et ouverts à tous les secteurs éducatifs, les projets de partenariat perçoivent une subvention Erasmus+ pouvant aller jusqu'à 450 000 euros pour trois ans. **Depuis 2014, 10 projets de partenariats incluant des organismes africains ont été financés.**

Le projet « IDEAL » (Infectious Diseases teaching - Europe / Africa learning) a été coordonné par l'Université Paris-Descartes en partenariat avec un hôpital et une école de médecine en Ouganda et

des universités de médecine en Belgique, Italie et Royaume-Uni. Il visait à créer un programme et des outils de formation innovants pour la médecine en Ouganda (plateforme e-learning, web-séminaires...).

Piloté par l'Institut du travail social de la Région Auvergne (ISTRA), le projet Erasmus+ ELISSE a permis d'inclure une expérience à l'étranger dans les parcours de formation de 10 établissements dont un en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Ces échanges nord-sud au service de la compréhension interculturelle ont aussi donné lieu à des modules d'e-learning.

DES PROJETS PILOTES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

>> Le projet pilote *Overstep* rassemble des établissements d'enseignement professionnel de 10 pays africains – Afrique du Sud, Bénin, Cap Vert, Cameroun, Gabon, Kenya, Mali, Nigéria, Sénégal, Tunisie – et trois partenaires européens. L'objectif est d'échanger leurs pratiques et de développer la mobilité dans le système d'enseignement professionnel en Afrique, au profit de l'emploi des jeunes.

>> Le projet *Supporting Alliance for African Mobility* (SAAM), doté de 4 millions d'euros, rassemble 32 établissements de formation et ONG issus de 16 pays africains et 8 pays européens. Objectif : faire évoluer les systèmes de formation professionnelle et développer la mobilité des apprenants entre les deux continents.

Soutenir la coopération régionale intra-Afrique pour l'espace africain de l'enseignement supérieur

Mis en place par l'Union européenne en 2011, le programme EU Intra-Afrique est un programme de mobilités entre les établissements d'enseignement supérieur africains. Il vise à soutenir la mobilité universitaire en Afrique pour contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, à travers l'harmonisation des programmes, et pour accroître les connaissances linguistiques, culturelles et professionnelles des étudiants et des personnels académiques à travers des expériences de mobilité.

Avec l'appui d'universités européennes et un budget européen annuel de 9 millions d'euros, le programme permet environ 400 mobilités par an. Entre 2016 et 2020, 79 établissements d'enseignement supérieur issus de 25 pays africains y ont participé.

CONTACT PRESSE : Anne-Sophie Brieux / anne-sophie.brieux@agence-erasmus.fr / 05 56 00 94 41